

PROPOSITION DE MODIFICATION DU RF AVVF

Le projet d'un championnat jeunesse en 4 tours et un tour final demande une mise à disposition de salles plus importante. Pour équilibrer les dépenses avec les recettes, un coût d'inscription conséquent est demandé. Celui-ci est grandement récupéré par un club lors de la gestion d'une journée. Cette incitation doit permettre et pousser les clubs à tenter l'expérience. Les clubs disposant de grandes salles ne seront pas avantagés, car 4 tables sont nécessaires pour 1 tour. Le comité AVVF vous propose de modifier les articles du RF AVVF :

(L'article actuel apparaît dans la colonne de gauche. La modification proposée figure dans la colonne de droite.)

6. INSCRIPTIONS (A.V.V.F.)

Article actuel	Article nouveau
c) Par équipe, championnats U17, U15, U13, U11 10.--	c) Par équipe, championnats <i>U19</i> , U17, U15, U13, U11 100.--

8. SUBSIDES A.V.V.F.

Article actuel	Articles nouveaux
Pas d'article	k) Organisation d'un tour du championnat U par groupe, par groupe organisé (tour 1 à 4) 100.- -
Pas d'article	l) Organisation du tour final du championnat U 300.--

Vb/14.04.25

PROPOSITION DE MODIFICATION DU RF AVVF

Lié au budget proposé à l'AG AVVF, la proposition d'augmentation du prix des « redevances individuelles » sera soumise au vote. Le comité AVVF propose de modifier l'article correspondant dans le RF AVVF :

(L'article actuel apparait dans la colonne de gauche. La modification proposée figure dans la colonne de droite.)

2. REDEVANCES INDIVIDUELLES

Article actuel			<i>Article nouveau</i>		
STT AVVF TOTAL			STT AVVF TOTAL		
a) Cotisation membre A (actifs, O40, O50, O60, O70)			a) Cotisation membre A (actifs, O40, O50, O60, O70)		
135.--	46.--	181.--	135.--	56.--	191.--
b) Cotisation membre B (U11, U13, U15, U17, U19)			b) Cotisation membre B (U11, U13, U15, U17, U19)		
87.--	42.--	129.--	87.--	52.--	139.--

NB :

Les redevances individuelles AVVF dans les archives du département statut et règlements indiquent un montant de 46.- / 42.- déjà en juillet 1998.

L'augmentation de licence STT (+10.-) proposée par STT sera corrigée si elle est approuvée par l'AD.

Vb/26.05.25